

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Biodiversité en milieu agricole : c'est possible !

Saint-Albert, le 4 mars 2015 – Depuis les 5 dernières années, sur le territoire de la MRC Nicolet Yamaska et de la MRC de Bécancour, 177 hectares de terrain agricoles non productifs ont été reboisés avec des résineux (conifères) dans les dépressions du terrain en bordure de cours d'eau, que l'on appelle communément des coulées agricoles. En fait, selon les informations préliminaires du MAPAQ, plus de 1 million de ce type d'arbres aurait été planté dans les coulées agricoles depuis 1990.

Le reboisement intensif en conifères apporte certaines problématiques d'un point de vue de la biodiversité et de la stabilité des talus des cours d'eau. C'est pourquoi l'Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC), en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), a amorcé un projet visant à reboiser les coulées agricoles avec d'autres types et espèces de végétaux. Par exemple, le reboisement des coulées agricoles par l'introduction de trois espèces possédant des systèmes racinaires différents pourrait favoriser une meilleure biodiversité et une plus grande stabilité des talus de cours d'eau.

Un projet par étapes

Le projet a été officiellement lancé le 24 février dernier à Nicolet lors d'une première activité de sensibilisation et d'échange technique où différents partenaires et organismes forestiers se sont rencontrés.

Les principaux acteurs des secteurs agricoles, forestiers et municipaux ont été sensibilisés sur les effets de « l'enrésinement » des coulées agricoles, notamment sur l'érosion des berges et l'absence de végétation diversifiée permettant d'accueillir entre autres des insectes pollinisateurs bénéfiques pour les cultures. Différents modèles de plantation selon les types de coulées agricoles présents dans la région du Centre-du-Québec ont ainsi été définis.

La suite du projet prévoit la réalisation d'inventaires faunique et floristique reliés à différents types de coulées, la réalisation d'une vitrine de plantation « modèle » dans le secteur de Baie-du-Febvre, la diffusion d'un rapport contenant des recommandations et la confection de fiches techniques présentant des modèles de plantation à favoriser. L'ensemble du projet est rendu possible grâce au soutien financier du MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert, volet 3.

Rappelons que COPERNIC est un organisme sans but lucratif (OSBL) de concertation et de mobilisation, voué d'une part, à la protection et à la restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques de la zone des bassins versants de la rivière Nicolet et d'autre part au maintien de la pérennité de la ressource EAU. Cela se fait par une

approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant et l'élaboration, la promotion et le suivi de la mise en œuvre d'un Plan directeur de l'Eau (PDE). L'accompagnement vers l'action domine le partenariat avec les usagers et intervenants en vertu de la valeur primordiale de l'eau comme bien commun inaliénable, et des valeurs d'ouverture et de collaboration.

- 30 -

Photo 001 : Coulée agricole reboisée avec des épinettes sur un tributaire de la rivière Bécancour.

Merci à notre partenaire financier le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Québec 

Source :

Marie-Claire Gironne
Coordonnatrice de projets – bassins versants
Téléphone : 819 353-2121 #22
Cellulaire : 819 806-2885
Courriel : marieclaire.gironne@copernicinfo.qc.ca